



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur François Moreau
Madame Annie Mainville
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Pierre-Étienne Thériault
Madame Nicole Martel
Monsieur Fernand Gendron
Madame Audrey Renaud

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 27^e jour du mois de mai 2024, à 18 h 00 à la salle belvédère au complexe municipal (781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Résolution 2024-04-0189 - 164 rue Notre-Dame - autorisation de paiement - modification

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Acte d'échange et d'établissement de servitude - Immeubles Stageline inc. - autorisation de signature
- 2.2 Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - lot 6 588 350 - Cité-Laurier - 671, boulevard de L'Ange-Gardien - adoption du second projet de résolution
- 2.3 Autorisation au chef de section de l'approvisionnement de lancement d'appels d'offres et/ou avis d'intérêt ou négociation gré à gré aux fins de solliciter le marché

5000 RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Embauche directrice générale adjointe des services de proximité

- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- Levée de la séance

Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat